du gouvernement, parce que nous sommes convaincus que l'empire ne marcherait pas mieux si trois cents millions d'individus prétendaient le faire aller chacun suivant son idée. Il arrive bien quelquefois qu'on imprime des livres capables de troubler la tranquillité publique et de porter atteinte au respect dû à l'autorité ; alors les mandarins cherchent à découvrir l'auteur de ce crime et le punissent très-sévèrement. Ce n'est pas une raison, pour cela, d'empêcher les autres de se servir de leur pinceau, et de faire graver leurs écrits sur des planches en bois pour composer des livres. Le péché d'un mauvais citoyen ne doit pas entraîner le châtiment de l'empire tout entier. Mais il paraît que, dans les contrées qui sont par delà les mers occidentales, les choses ne se passent pas de la sorte ; cela ne doit pas étonner, puisqu'on sait que les peuples ont des goûts et des tempéraments particuliers. Le tempérament des Occidentaux est de s'emporter jusqu'à la colère, tantôt dans un sens et tantôt dans un autre ; leur goût est de trouver un jour tous les gouvernements mauvais, et un autre jour de les trouver tous bons. Avec des goûts et des tempéraments semblables, il est difficile qu'on puisse laisser les pinceaux aussi libres que chez nous ; la confusion serait à son comble. Il peut être bon quelquefois de changer de gouvernement ; mais les successions ne doivent être ni trop fréquentes ni trop rapides. Un de nos plus fameux philosophes a prononcé cette sentence : « Malheureux les peuples qui ont un mauvais gouvernement ; plus malheureux encore ceux qui, en ayant un passable, ne savent pas le garder. »

Quoique les Chinois, une fois lancés dans les révolutions, s'abandonnent facilement à tous les excès de la haine, de la colère et de la vengeance, il est cependant vrai de dire qu'ils n'aiment pas à s'occuper de politique et à s'ingérer dans les affaires du gouvernement. Sans cela il serait difficile de comprendre comment une nation de trois cents millions d'habitants pourrait avoir un seul instant de calme et de repos avec tant d'éléments de discorde et des leviers d'insurrection tels que la liberté d'association et la liberté de la presse. Il existe encore parmi les Chinois un usage bon et louable en soi, mais qui, exploité par des esprits turbulents et agitateurs, serait d'une puissance irrésistible pour exalter et fomenter les passions populaires ; nous voulons parler des *chouo-chou-ti*, ou « lecteurs publics. » La classe en est très-nombreuse ; ils parcourent les villes et les villages, lisant au peuple les passages les plus intéressants et les plus dramatiques de son histoire nationale, en les accompagnant toujours de commentaires et de réflexions. Ordinairement ces lecteurs publics sont diserts, beaux parleurs, et souvent très-éloquents. Les Chinois font leurs délices de les entendre discourir ; ils se groupent autour d'eux sur les places publiques, dans les rues, à l'entrée des tribunaux et des pagodes, et il est facile de comprendre, au seul aspect de leur physionomie, combien est vif l'intérêt qu'ils apportent à ces récits historiques. Le lecteur public s'arrête quelquefois dans le cours de sa séance pour se reposer un peu, et il profite de ces interruptions pour faire une quête ; car il n'a d'autre revenu que les sapèques librement octroyées par ses auditeurs bénévoles. Ainsi voilà, en Chine, dans ce pays du despotisme et de la tyrannie,

des clubs en plein vent et en permanence. Nous sommes persuadé que certains peuples très-avancés dans les idées libérales seraient effrayés de voir s'introduire chez eux une coutume semblable.

On se plaît, en Europe, à regarder l'Asie comme la terre classique de l'arbitraire et de la servitude ; cependant il n'est rien de plus contraire à la vérité. Nous pensons que le lecteur ne trouvera pas trop long le passage suivant de M. Abel Rémusat, dont l'autorité est grande en ces matières, parce qu'il juge les choses de l'Orient avec ce coup d'œil sûr et impartial d'un savant qui sait se dégager des préjugés reçus et baser uniquement ses appréciations sur des données historiques.

« Un trait frappant au milieu de tant de variations « dans la forme des gouvernements orientaux, c'est de « ne trouver nulle part, et presque en aucun temps, ce « despotisme odieux et cette servitude avilissante dont on « a cru voir le génie funeste planer sur l'Asie tout entière. « J'excepte les États musulmans, dont la condition et les « ressorts réclament une étude particulière. Partout ail- « leurs, l'autorité souveraine s'entoure des dehors les « plus imposants et n'en est pas moins assujettie aux res- « trictions les plus gênantes, j'ai presque dit aux seules qui « le soient effectivement. On a pris les rois de l'Asie pour « des despotes, parce qu'on leur parle à genoux et qu'on « les aborde en se prosternant dans la poussière ; on s'en « rapporte à l'apparence, faute d'avoir pu pénétrer la « réalité. On a vu en eux des dieux sur la terre, parce « qu'on n'apercevait pas les obstacles invincibles qu'op- « posaient à leurs volontés les religions, les coutumes, « les mœurs, les préjugés. Un roi des Indes, suivant le

« divin législateur Manou, est comme le soleil ; il brûle « les yeux et les cœurs, il est air et feu, soleil et lune ; « aucune créature humaine ne saurait le contempler ; « mais cet être supérieur ne peut lever de taxe sur un « brahmane, quand lui-même mourrait de faim, ni faire « un marchand d'un laboureur, ni enfreindre les moindres « dispositions d'un code qui passe pour révélé et qui dé- « cide des intérêts civils comme des matières religieuses. « L'empereur de la Chine est le Fils du Ciel, et, quand « on approche de son trône, on frappe neuf fois la terre « du front ; mais il ne peut choisir un sous-préfet que « sur une liste de candidats dressée par les lettrés, et, s'il « négligeait, le jour d'une éclipse, de jeûner et de re- « connaître publiquement les fautes de son ministère, « cent mille pamphlets autorisés par la loi viendraient lui « tracer ses devoirs et le rappeler à l'observation des « usages antiques. On ne s'aviserait pas, en Occident, « d'opposer de telles barrières à la puissance d'un prince ; « mais il n'en est pas moins vrai qu'une foule d'insti- « tutions semblables doivent, quelles qu'en soient l'ori- « gine et la nature, mettre une digue aux caprices de « la tyrannie, et que le pouvoir ainsi circonscrit est loin « d'être sans frein et sans limites et peut difficilement « passer pour despotique.

« J'ai parlé d'institutions, et ce mot, tout moderne « et tout européen, peut sembler bien pompeux et bien « sonore, quand il s'agit de peuples grossiers qui ne « connaissent ni les budgets, ni les comptes rendus, ni « les bills d'indemnité. Il ne saurait être ici question « d'un de ces actes improvisés par lesquels on notifie à « tous ceux qu'il appartiendra, qu'à dater d'un certain

« jour une nation prendra d'autres habitudes et suivra « des maximes nouvelles, en accordant aux dissidents un « délai convenable pour changer d'intérêts et de ma- « nière de voir. J'avoue qu'en ce sens, la plus grande « partie de l'Asie n'offre rien qu'on puisse appeler *insti-* « *tutions*. Ces règles, ces principes, qui dirigent les ac- « tions des puissants et garantissent, jusqu'à un certain « point, les droits des faibles, sont simplement les effets « de la coutume, les conséquences du caractère natio- « nal ; ils ont pour base et pour appui les préjugés du « peuple, ses croyances ou ses erreurs, ses dispositions « sociales et ses besoins intellectuels. C'est merveille « qu'ils aient pu se conserver si longtemps ; il faut appa- « remment qu'ils soient bien profondément gravés dans « les cœurs, pour qu'on n'ait jamais songé à les faire « imprimer. On doit toujours excepter la Chine, qui, « sur ce point encore, a devancé les autres États asiati- « ques, et s'est acquis des droits à l'estime des Occiden- « taux ; car elle a depuis longtemps des constitutions « écrites, et il est même d'usage de les renouveler de « temps en temps et de les modifier par des articles « additionnels. On y descend aussi à des détails négli- « gés chez nous ; car, indépendamment des attributions « des cours souveraines et de la hiérarchie administra- « tive, qui y sont déterminées ou réformées, on y règle « encore par des statuts particuliers le calendrier, les « poids et mesures, la circonscription départementale et « la musique, qui a toujours passé pour un objet essen- « tiel dans le gouvernement de l'empire.

« Si donc on entend par despote un maître absolu, « qui dispose des biens, de l'honneur et de la vie de

« ses sujets, usant et abusant d'une autorité sans bornes « et sans contrôle, je ne vois nulle part, en Asie, de « semblables despotes : en tous lieux, les mœurs, les « coutumes antiques, les idées reçues et les erreurs « même, imposent au pouvoir des entraves plus embar- « rassantes que les stipulations écrites, et dont la tyran- « nie ne peut se délivrer qu'en s'exposant à périr par la « violence même. Je n'aperçois qu'un certain nombre « de points où l'on ne respecte rien, où les ménagements « sont inconnus, et où la force règne sans obstacle : ce « sont les lieux où la faiblesse et l'imprévoyance des « Asiatiques ont laissé établir des étrangers venus des « contrées lointaines, avec l'unique désir d'amasser des « richesses dans le plus court espace de temps possible, « et de retourner ensuite en jouir dans leur patrie ; « gens sans pitié pour des hommes d'une autre race, « sans aucun sentiment de sympathie pour des indigè- « nes dont ils n'entendent pas la langue, dont ils ne « partagent pas les goûts, les habitudes, les croyances, « les préjugés. Nul accord fondé sur la raison et la jus- « tice ne saurait se former ou subsister entre des inté- « rêts si diamétralement opposés. La force seule peut « maintenir un temps cet état de choses ; il n'y a qu'un « despotisme absolu qui puisse préserver une poignée « de dominateurs qui veulent tout prendre au milieu « d'une multitude qui se croit en droit de ne rien don- « ner. On observe les effets de cette lutte dans les éta- « blissements coloniaux en Asie, et les étrangers dont « je parle sont les Européens.

« C'est, nous pouvons le dire entre nous, une race « singulière que cette race européenne ; et les préven-

« tions dont elle est armée, les raisonnements dont elle « s'appuie, frapperaient étrangement un juge impartial, « s'il en pouvait exister un sur la terre. Enivrée de ses « progrès d'hier, et surtout de sa supériorité dans les « arts de la guerre, elle voit avec un dédain superbe « les autres familles du genre humain; il semble que « toutes soient nées pour l'admirer et pour la servir, et « que ce soit d'elle qu'il a été écrit que *les fils de Japhet « habiteront dans les tentes de Sem et que leurs frères se- « ront leurs esclaves.* Il faut que tous pensent comme « elle et travaillent pour elle. Ses enfants se promènent « sur le globe, en montrant aux nations humiliées leurs « figures pour type de la beauté, leurs idées comme base « de la raison, leurs imaginations comme le *nec plus « ultra* de l'intelligence ; c'est là leur unique mesure ; « ils jugent tout d'après cette règle, et qui songerait à « en contester la justesse? Entre eux ils observent en- « core quelques égards ; ils sont, dans leurs querelles « de peuple à peuple, convenus de certains principes « d'après lesquels ils peuvent s'assassiner avec méthode « et régularité ; mais tout cela disparaît hors de l'Eu- « rope, et le droit des gens est superflu quand il s'agit « de Malais, d'Américains ou de Tongouses. Confiants « dans les évolutions rapides de leurs soldats, ar- « més d'excellents fusils, qui ne font jamais long feu, « les Européens ne négligent pas pourtant les précau- « tions d'une politique cauteleuse. Conquérants sans « gloire et vainqueurs sans générosité, ils attaquent les « Orientaux en hommes qui n'ont rien à en craindre, « et traitent ensuite avec eux comme s'ils devaient tout « en appréhender. Achevant à moins de frais par la

« diplomatie ce qu'ils n'ont pu faire par les batailles, « ils rendent les indigènes victimes de la paix et de la « guerre, les engagent en de pernicieuses alliances, leur « imposent des conditions de commerce, occupent leurs « ports, partagent leurs provinces et traitent de rebelles « les nationaux qui ne peuvent s'accommoder à leur « joug. A la vérité leurs procédés s'adoucissent envers « les États qui ont conservé quelque vigueur, et ils « gardent à Canton et à Nangasaki des ménagements « qui seraient de trop à Palembeng ou à Colombo (1). « Mais, par un renversement d'idées plus étrange peut- « être que l'abus de la force, nos écrivains prennent alors « parti pour nos aventuriers trompés dans leur espoir ; « ils blâment ces prudents Asiatiques des précautions « que la conduite de nos compatriotes rend si natu- « relles, et s'indignent de leur caractère inhospitalier. « Il semble qu'on leur fasse tort en se garantissant d'un « si dangereux voisinage; qu'en se refusant aux avances « désintéressées de nos marchands, on méconnaisse « quelque bienfait inestimable, et qu'on repousse les « avantages de la civilisation. La civilisation, en ce qui « concerne les Asiatiques, consiste à cultiver la terre « avec ardeur pour que les Occidentaux ne manquent « ni de coton, ni de sucre, ni d'épiceries; à payer régu- « lièrement les impôts, pour que les dividendes ne souf- « frent jamais de retard; à changer, sans murmures, de « lois, d'habitudes et de coutumes, en dépit des tradi- « tions et des climats. Les Nogais ont fait de grands

(1) M. Abel Rémusat parlait ainsi en 1829; il eût probablement supprimé cette phrase, s'il eût écrit en 1840, lors de la guerre des Anglais contre les Chinois.

« progrès depuis quelques années, car ils ont enfin re-
« noncé à la vie nomade de leurs pères, et les collec-
« teurs du fisc savent où les trouver, quand l'époque du
« tribut est arrivée. Les anciens sujets de la reine
« Obeïra se sont bien civilisés depuis le temps du capi-
« taine Cook, car ils ont embrassé le méthodisme, ils
« assistent tous les dimanches au prêche, en habit de
« drap noir, et c'est un débouché de plus pour les ma-
« nufactures de Sommerset et de Glocester. Nos voya-
« geurs ont vu aussi avec plaisir, en ces derniers temps,
« un prince des îles Sandwich tenir sa cour vêtu d'un
« habit rouge et d'une veste ; et ils regrettaient seule-
« ment que l'extrême chaleur l'eût empêché de com-
« pléter le costume ; mais peu importe que ces imita-
« tions soient imparfaites, maladroites, inconséquentes
« et grotesques, il faut les encourager pour les suites
« qu'elles peuvent avoir. Le temps viendra peut-être où
« les Indous s'accommoderont de nos percales au lieu
« de tisser eux-mêmes leurs mousselines, où les Chinois
« recevront nos soieries, où les Esquimaux porteront
« des chemises de calicot et où les habitants du tropique
« s'affubleront de nos chapeaux de feutre et de nos vête-
« ments de laine. Que l'industrie de tous ces peuples
« cède le pas à celle des Occidentaux ; qu'ils renoncent en
« notre faveur à leurs idées, à leur littérature, à leurs lan-
« gues, à tout ce qui compose leur individualité nationale ;
« qu'ils apprennent à penser, à sentir et à parler comme
« nous ; qu'ils payent ces utiles leçons par l'abandon de
« leur territoire et de leur indépendance ; qu'ils se mon-
« trent complaisants pour les désirs de nos académiciens,
« dévoués aux intérêts de nos négociants, doux, traitables

« et soumis ; à ce prix on leur accordera qu'ils ont fait
« quelques pas vers la sociabilité, et on leur permettra
« de prendre rang, mais à une grande distance, après le
« peuple privilégié, la race par excellence, à laquelle il
« a été donné de posséder, de dominer, de connaître et
« d'instruire (1). »

On trouvera peut-être un peu sévères ces appréciations de notre savant et judicieux orientaliste. Cependant, lorsqu'on a parcouru l'Asie et visité les colonies des Européens, on est forcé de convenir que la race conquise est presque partout traitée avec morgue, insolence et dureté, par des hommes qui se piquent pourtant de civilisation et quelquefois même de christianisme.

Nous voilà bien loin de Han-tchouan et de son palais communal, et de cet heureux mandarin à qui la ville reconnaissante offrait solennellement une paire de bottes au moment de se séparer de lui. Le lecteur a sans doute oublié que c'est à propos de cette manifestation populaire que nous avons été amené à parler des éléments de liberté qu'on rencontre en Chine, et qui se manifestent quelquefois d'une manière si bizarre pour louer ou critiquer la bonne ou mauvaise administration des magistrats.

Le plus bel éloge que la population de Han-tchouan faisait de son mandarin de prédilection, c'est qu'il avait toujours rendu la justice en personne et siégeant en public. Ce mérite, en effet, est bien aujourd'hui de quelque importance pour un magistrat chinois ; les choses sont tellement en décadence dans ce malheureux

(1) *Mélanges asiatiques*, p. 244.

pays, que, la plupart du temps, les mandarins se dispensent de rendre eux-mêmes la justice, soit par paresse, soit pour ne pas étaler aux yeux du peuple leur incapacité. Ils se tiennent dans un cabinet privé, ordinairement séparé du tribunal par une simple cloison. Les parties discutent leur affaire en présence des scribes et des fonctionnaires ; ceux-ci vont de temps en temps exposer, selon leur fantaisie, l'état de la question à ces juges indignes qui, mollement couchés sur un divan, sont beaucoup plus préoccupés de leur pipe et de leur tasse de thé que de la vie ou de la fortune de leurs administrés. Ils ne sont pas même distraits par la sentence qu'ils auront à prononcer. On la leur apporte toute rédigée, et ils n'ont qu'à y apposer leur sceau. Cette manière de juger est tellement devenue à la mode, qu'un magistrat qui veut bien se donner la peine d'assister aux procès et d'interroger lui-même les parties est regardé comme un personnage extraordinaire et digne de l'admiration publique.

Nous fûmes forcés de nous arrêter à Han-tchouan deux jours entiers, durant lesquels le vent ne cessa de souffler avec une extrême violence. Personne n'était d'avis de s'embarquer sur le fleuve Bleu ; nous n'avions pas encore oublié le triste naufrage du secrétaire de Song-tche-hien et notre triple échouement sur le rivage. Les mandarins de Han-tchouan, très-peu désireux de garder chez eux nos illustres et précieuses personnes, aimaient encore mieux subir cet embarras qu'assumer la responsabilité d'un naufrage ; cependant, comme il nous en coûtait de ne pas profiter de cette petite tempête qui rafraîchissait singulièrement l'atmosphère, nous proposâmes à nos conducteurs de faire route par terre, espérant bien que le vent ne serait pas assez fort pour enlever les palanquins de dessus les épaules des porteurs, pour nous envoyer promener à travers les airs. Maître Ting nous objecta encore le péril du naufrage, bien plus à redouter, disait-il, en prenant la voie de terre que celle du fleuve Bleu. Cette crainte nous paraissant quelque peu chimérique, il nous avertit que, pour quitter Han-tchouan, il nous serait impossible d'éviter la navigation, parce que d'un côté nous avions le fleuve, et de l'autre un grand lac qu'il fallait nécessairement traverser. Les barques qu'on trouvait sur ce lac étaient tellement frêles et si mal construites, qu'elles ne pourraient résister à une tempête ; il fallait donc se résigner et attendre un peu de calme.

Quand le vent fut tombé, nous prîmes notre route par terre. Il y avait cinq ans qu'un missionnaire français avait fait le même chemin que nous, également escorté par des mandarins et des satellites, et conduit comme nous de tribunal en tribunal, mais en des situations bien différentes. Nous étions libres, entourés d'hommages et voyageant avec une certaine pompe ; lui, au contraire, était chargé de chaînes et abreuvé d'outrages par les bourreaux impitoyables qui l'escortaient..., et cependant sa marche était, aux yeux de la foi, un véritable triomphe. Il s'en allait plein de force et de courage à un saint combat. Après avoir enduré avec une constance invincible de longues et affreuses tortures dans les divers prétoires de la capitale du Hou-pé, il a terminé glorieusement sa vie, la palme du martyre à la main et aux applaudissements du monde catholique.

En suivant cette route de Han-tchouan, sanctifiée par les souffrances du vénérable Perboyre, les détails de ce long martyre, que nous avions eu la consolation de raconter nous-même jadis à nos amis d'Europe, se représentaient à notre mémoire et pénétraient notre âme d'une douce émotion, nos yeux étaient mouillés de larmes ; mais les pleurs que l'on verse au souvenir des tourments d'un martyr sont toujours pleins de suavité.

Nous suivîmes pendant deux heures des sentiers étroits et tortueux qui tantôt serpentaient à travers des collines de terre rouge, où croissaient en abondance le cotonnier et la plante à indigo, et tantôt glissaient dans les vallons le long de vertes rizières. Nous ne tardâmes pas à apercevoir le lac Ping-hou, dont la surface, d'un bleu mat, et légèrement ridée par une petite brise, réfléchissait les rayons du soleil, comme par d'innombrables pointes de diamant. Trois bateaux préparés à l'avance nous attendaient au rivage. Le convoi s'embarqua promptement ; on hissa de longues voiles en bambou, plissées comme des éventails, et nous partîmes. Plusieurs rameurs suppléaient à l'insuffisance du vent, qui n'était pas encore formé ; vers midi, il obtint plus de force et de régularité, nous prit par le travers et nous poussa avec assez de rapidité sur la vaste surface de ce lac magnifique. Nous rencontrâmes des barques de toute forme et de toute grandeur, qui transportaient des voyageurs et des marchandises, plusieurs étaient destinées à la pêche et se faisaient remarquer par de noirs filets suspendus au grand mât. Ces nombreuses jonques, se croisant dans tous les sens avec leurs voiles jaunes et leurs pavillons bariolés, le murmure vague et indéterminé qui

arrive de toutes parts, les oiseaux aquatiques qu'on voit planer au-dessus du lac et plonger subitement pour saisir leur proie, tout cela offre aux regards un tableau plein de charme et d'animation.

Nous passâmes à côté de plusieurs îles flottantes, produits bizarres et ingénieux de l'industrie chinoise, et dont jamais, peut-être, aucun autre peuple ne s'est avisé. Ces îles flottantes sont des radeaux énormes, construits, en général, avec de gros bambous, dont le bois résiste longtemps à l'action dissolvante de l'eau. On a transporté sur ces radeaux une couche assez épaisse de bonne terre végétale, et, grâce au patient labeur de quelques familles d'agriculteurs aquatiques, l'œil émerveillé voit s'élever à la surface des eaux des habitations riantes, des champs, des jardins et des plantations d'une grande variété. Les colons de ces fermes flottantes paraissent vivre dans une heureuse abondance. Durant les moments de repos que leur laisse la culture des rizières, la pêche devient pour eux un passe-temps à la fois lucratif et agréable. Souvent, après avoir fait leur récolte au-dessus du lac, ils jettent leur filet et le ramènent sur le bord de leur île, chargé de poissons ; car la Providence, dans sa bonté infinie, fait encore germer au fond des eaux une abondante moisson d'êtres vivants pour les besoins de l'homme. Plusieurs oiseaux, et notamment les pigeons et les passereaux, se fixent volontiers dans ces campagnes flottantes, pour partager la paisible et solitaire félicité de ces poétiques insulaires.

Vers le milieu du lac, nous rencontrâmes une de ces fermes qui essayait de faire de la navigation. Elle s'en allait avec une extrême lenteur, quoiqu'elle eût cepen-

dant vent arrière. Ce n'est pas que les voiles manquassent : d'abord il y en avait une très-large au-dessus de la maison, et puis plusieurs autres aux angles de l'île ; de plus, tous les insulaires, hommes, femmes et enfants, armés de longs avirons, travaillaient de tout leur pouvoir, sans imprimer pour cela une grande vitesse à leur métairie. Mais il est probable que la crainte des retards tourmente peu ces mariniers agricoles, qui sont toujours sûrs d'arriver à temps pour coucher à terre. On doit souvent les voir changer de place sans motif, comme font les Mongols au milieu de leurs vastes prairies ; plus heureux que ces derniers, ils ont su se faire, en quelque sorte, un désert au milieu de la civilisation, et allier les charmes et les douceurs de la vie nomade aux avantages de la vie sédentaire.

Il existe de ces îles flottantes à la surface de tous les grands lacs de la Chine. Au premier abord, on s'arrête avec enchantement devant ces poétiques tableaux ; on aime à contempler cette abondance pittoresque, on admire le travail ingénieux de cette race chinoise qui est toujours étonnante dans tout ce qu'elle fait. Mais, quand on cherche à pénétrer le motif pour lequel ont été créées ces terres factices, quand on calcule tout ce qu'il a fallu de patience et de sueur à quelques familles déshéritées, et qui, pour ainsi dire, n'avaient pu trouver en ce monde une place au soleil, alors le tableau, naguère si riant, prend insensiblement de sombres couleurs, et l'on se demande, l'âme accablée de tristesse, quel sera l'avenir de cette immense agglomération d'habitants que la terre ne peut plus contenir, et qui est forcée, pour vivre, de se répandre sur la surface des

eaux. Lorsqu'on parcourt les provinces de l'empire, et qu'on s'arrête à réfléchir sur ce prodigieux encombrement d'hommes qui augmente, d'année en année, dans des proportions effrayantes, on serait presque tenté de souhaiter à la Chine, dans l'intérêt de sa conservation, une de ces grandes exterminations par lesquelles la Providence arrête, de temps à autre, l'essor et le développement des races trop fécondes.

La population de la Chine a été l'objet de grands débats entre les auteurs européens, qui n'avaient aucun moyen de la déterminer avec exactitude. Les Chinois tiennent pourtant avec assez de soin des états statistiques et des relevés de dénombrement. La population de chaque province est inscrite, par familles et par individus contribuables, sur des registres spéciaux, dont le résumé est publié dans les collections des ordonnances. Mais le mode adopté pour cet enregistrement a varié même dans les temps modernes, et des classes nombreuses d'individus non contribuables ont été laissées en dehors du recensement. De là résultent les différences sensibles qui s'observent entre les dénombrements de la population chinoise rapportés à des époques peu distantes. Trois dénombrements principaux ont donné des résultats qui semblent également authentiques, et dont, néanmoins, le plus fort surpasse le plus faible de 183,000,000 ; les voici :

En 1743, selon le P. Amiot.....	150,265,475
En 1761, selon le P. Hallerstein....	198,214,552
En 1794, selon lord Macartney.....	333,000,000

Les documents les plus récents fournis par la collection des ordonnances de la dynastie mantchoue élèvent